



## La solidarité européenne, une vertu qui a un coût !

Lors de la 16<sup>e</sup> assemblée générale annuelle, le 18 juin 2006 à Issenheim (Haut-Rhin), de l'association Alsace-Lituanie qui réunit les amis de la Lituanie en Alsace, les membres de l'association ont abordé la question centrale de la solidarité avec les pays d'Europe centrale et orientale, et notamment avec la Lituanie. Cette solidarité est même à l'origine de la création de l'association en janvier 1991, comme le rappelle l'autocollant édité à cette époque (ci-dessus à droite). La question est pourtant toujours d'actualité, deux ans après l'entrée de la Lituanie au sein de l'Union européenne, et surtout depuis le « non » français à la Constitution européenne, en avril 2005. Il n'est d'ailleurs pas rare d'entendre aujourd'hui des voix en Lituanie reprocher à la « vieille Europe » de ne pas être assez solidaire avec les nouveaux entrants, notamment pour les questions de défense ou d'énergie.

La question ne peut laisser indifférent les membres de notre association qui milite depuis 15 ans pour que la Lituanie puisse rejoindre les pays engagés dans la construction européenne. Cet engagement s'inspire du discours visionnaire que tenait dès 1958 Robert Schuman, l'un des Pères de l'Europe : *« Nous devons faire l'Europe, non seulement dans l'intérêt des peuples libres, mais aussi pour pouvoir y accueillir les peuples de l'Est qui, délivrés des sujétions qu'ils ont subies jusqu'à présent, nous demanderaient leur adhésion et notre appui. Nous leur devons l'exemple d'une Europe unie et fraternelle, car ils auront besoin de nous dans l'immense tâche de réadaptation qu'ils auront à accomplir. »*

L'association Alsace-Lituanie souhaite cependant rappeler que cette solidarité a un coût. Ainsi, la représentation française (et donc alsacienne) a sensiblement baissé dans les instances européennes au profit des nouveaux Etats membres : ainsi, un million de citoyens en France est aujourd'hui représenté au Parlement Européen par un seul député contre quatre députés pour un million de Litvaniens. Concernant les subventions européennes, elles augmentent en Lituanie alors qu'elles baissent en Alsace (-30% d'aides du Fonds régional européen à partir de 2007). Quant à l'emploi, il est brutalement affecté dans notre région, en partie à cause des délocalisations : 8,7% de taux de chômage en 2006 en Alsace contre 5,3% en 1991 et 6,5% aujourd'hui en Lituanie.

Les aspects négatifs de l'élargissement de l'UE ont bien entendu été compensés par de très nombreux effets bénéfiques et profitables aux deux parties : les échanges personnels d'abord, impossible à l'époque soviétique, se sont multipliés en 15 ans, dans les domaines culturel, religieux, universitaire, scientifique ou touristique. Les échanges commerciaux entre la Lituanie et l'Alsace se sont multipliés par 60 entre 1991 et 2006. Le PIB par habitant en Alsace a bien progressé, passant de 18.500 € en 1991 à 25.000 € en 2005 alors qu'en Lituanie il a carrément explosé : de 1.450 € en 1991 à 5.600 € en 2005 (voire 10.700 € en standard de pouvoir d'achat).

Si la solidarité européenne a donc bien un coût immédiat pour nos concitoyens en Alsace que l'on ne doit pas méconnaître, elle n'en pas moins la vertu, au-delà de la générosité à l'égard des peuples européens ayant souffert pendant un demi-siècle du totalitarisme, d'ouvrir des perspectives de développement harmonieux en partageant les valeurs communes de démocratie, de tolérance et de bien-être pour le plus grand nombre. Dans ce sens, le temps n'est-il venu aujourd'hui pour que l'Europe unie à 25 commence à chercher son destin avec l'intelligence et la richesse de chacun ?

[http://www.cahiers-litvaniens.org/alsace\\_lituanie/index.htm](http://www.cahiers-litvaniens.org/alsace_lituanie/index.htm)

<http://lituanie-culture.blogspot.com/>